



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 25 Janvier 2013

Membres du bureau présents : R Huguenin, G. Doucet, Y Dumas, Ph. Perez, M.Thomas, M Pelletier, JL Hérisson, B Portal

Excusés D Moulis, E Daussin, J Bresson, JP Rebouillat, J Devic

Nombre de présents : 23

Procurations : 21

Une grande nouveauté : la présentation de notre site web, créé il y a peu, et la projection de textes et photos vont animer la soirée et compléter les débats (merci à Yanick et à Jean Louis pour ce power point). Après les vœux émis par la présidente, celle-ci rend hommage à Bernard Jacquelin décédé dans l'année et membre actif du bureau depuis de longues années.

L'année fut marquée par l'édition d'un écho-logique en avril 2012 et le dépôt en préfecture d'un dossier de renouvellement d'agrément d'association d'environnement suite au décret ministériel (d'une validité de 5ans) : pas de réponse pour l'instant

Ensuite Philippe Perez prend la parole pour présenter le bilan financier

Provision exercice précédent	2290,88 €
Recettes	1353,00 €
Dépenses	-1462,58 €

La provision pour 2013 est de 2181€30

VOTE : le quitus financier est voté à la majorité

La présidente présente son rapport moral

DECOUVERTE DU SITE WEB : st-jean-environnement.fr, un moyen de se faire connaître et de communiquer davantage d'informations plus rapidement

sa page d'accueil, ses diverses rubriques, ses infos, site à peaufiner et à actualiser

ACTIONS SUR LA COMMUNE

-participation à la fête de la santé du 13 mai 2012 avec une balade à pied le matin, en vélo l'après-midi en empruntant les pistes cyclables, la tenue d'un stand sur le thème des emballages et un sondage sur le projet d'une piste cyclable de ST Jean à la mer

-participation au forum des associations le 9 septembre

-participation le 6 octobre à une journée formation des associations organisée par la mairie : contact pris avec l'association Terre Nourricière qui nous donne des infos sur « comment communiquer » et nous propose une formation sur la création de site

-participation au chantier de nettoyage de la Mosson financé par la commune et géré par le SYBLE (syndicat du bassin lez étangs palavasiens) : il s'agissait de nettoyer les berges du Rieucoulon et de la Mosson du côté du moulin du trou, notre collaboration a été active avec réunion de chantier chaque semaine sur l'avancée des travaux. Ils ont duré 2 mois et demi, l'an prochain continuation entre confluent du Coulazou et pont de Villeneuve

Claire fait le point sur 2012 au sujet de la

-livraison de paniers bio, chaque jeudi à l'ancien foyer rural : avec 985 paniers livrés sur 48 semaines avec une moyenne de 21 paniers par semaine, 113 personnes sont inscrites

Possibilité d'avoir du pain bio, du miel (1 fois par mois) et produits de l'Aveyron (viandes, fromage, confitures...) parfois des fruits et produits ménagers AKAVERT, soirée conviviale en septembre autour de verrines et prochaine soirée soupes en février 2013 et un projet d'atelier cuisine et de valorisation du local de livraison. Claire remercie Michel Maguet et Jeanine Schimdt pour leur implication dans l'organisation des paniers bios

-dépôts de gravats sur le périmètre de protection de la Mosson, lettre avait été faite à la mairie et au procureur avec des explications demandées en gendarmerie. SJE a suivi le dossier en rencontrant un gendarme spécialisé dans la protection de la nature, le procureur a entendu le propriétaire et le responsable du BTP, mais pour l'instant pas de conclusion, nous interpellons le procureur à nouveau
-lettre envoyée à tous les candidats aux législatives sans réponse

La présidente donne la parole à Gilles qui développe les divers points abordés lors de notre **RENCONTRE AVEC Mme LE MAIRE ET M PETIT** : plusieurs points sont passés en revue :

-le projet des jardins familiaux de la mairie nous semble inadéquat car le terrain choisi a été remblayé par du tout-venant, inondable et bruyant avec la proximité de la RD613, SJE propose d'autres terrains

-aménagement de l'avenue Clemenceau : SJE a participé à plusieurs réunions et souhaite en priorité un élargissement de cette voie au niveau du goulot (possibilité d'acheter grange) pour permettre le passage de voitures, vélos et piétons. Mais il y a un manque de vision globale du projet sans la prise en compte des rues annexes.

-aménagement de la ZAC de Roque Fraisse : la présentation de la 1^{ière} tranche nous a déçu quant à l'architecture non conforme avec un style méditerranéen et une densité plus importante que prévu, SJE s'est intéressée cette année à l'enquête publique sur les eaux pluviales. SJE a rencontré le commissaire enquêteur puis a émis un avis défavorable au vu d'un manque d'évacuation des eaux pluviales qui vont stagner dans la carrière de la Peyrière. Il existe aussi un risque de contamination de l'eau du captage de la Lauzette. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable ayant reçu des réponses mensongères et erronées de la SERM. SJE a jugé ces réponses erronées et a réalisé un dossier argumenté pour alerter le préfet sur ces risques.

-aménagement du Val de la Combe, SJE a étudié le dossier et l'a jugé cohérent avec une mixité sociale nécessaire et une architecture faite de plusieurs blocs de 4 logements

-demande de sauvegarde d'un bois de chênes magnifiques ayant été classé à l'époque près de la rue du LOUN de façon à conserver un poumon vert

-le skate parc a été évoqué et SJE aurait préféré d'autres lieux que celui proche de la maternelle de l'école des Escholliers et des habitations.

- la ligne 5 du TRAM passe par notre commune et il serait important qu'il s'y arrête. Mme le maire est prête à demander cet arrêt si de nombreux usagers l'utilisent. SJE a proposé au conseil de quartier Amandiers Fermaude de réaliser un sondage sur l'utilisation du TRAM 5, pas de réponse. SJE a envoyé un courrier au directeur de la TAM pour demander officiellement un arrêt supplémentaire sur la commune à l'angle du chemin des oliviers et de la route Lavérune.

DOSSIER AUTOROUTE

Rappel : SJE avec d'autres associations avait interpellé le préfet et le ministre, M Marianni, pour refaire une enquête sur l'impact environnemental et sur la santé publique au niveau de l'air dû au doublement de l'A9 et dans des perspectives de construction de projets urbanistiques. Il nous a été répondu que l'enquête avait déjà été faite et positive.

RENCONTRE AVEC M. NUNEZ, directeur opérationnel d'ASF

Cette rencontre avait pour but de savoir exactement l'infrastructure prévue par le doublement sur notre commune. Nous n'avons pas pu obtenir de réponse quant aux rabattements de la RD613, RD612 et lien avec l'A75, cela étant du ressort de l'agglomération ou conseil général. Les plans montrent une emprise énorme au sol de routes, pont, rond-point...Evidemment des murs anti bruit seront posés comme l'exigent les normes actuelles

Pour compenser ce bétonnage, la loi demande à ASF des compensations environnementales : il s'agit de préserver un poumon vert de 70hectares, financé pendant 30ans par ASF et cédé au conservatoire des espaces naturels qui en donneraient la gestion et l'entretien aux écologistes de l'Euzière. Le site idéalement choisi occupe 50 hectares de notre commune au bord de la Mosson du côté de Saint Jean le Sec auxquels s'ajoutent 20 hectares du côté Fabrègues. SJE a rencontré M Salasse, directeur des écologistes, qui nous a tracé les lignes directives de préservation et amélioration de certaines espèces animales, botaniques et sa volonté de faire vivre le site qui restera ouvert au public. Ce projet nous

semble si important que nous avons insisté auprès de Mme le Maire pour que la municipalité s'implique pour le mener à terme.

ACTIONS PEDAGOGIQUES ET DE SENSIBILISATION

-nettoyage de la garrigue, le 14 avril, puis course d'orientation le 21 avril, en lien avec le centre de jeunesse

-action de sensibilisation au paysage de la garrigue pour 3 classes de la commune avec une course d'orientation pour dynamiser l'activité

SORTIES et RENCONTRES

-visite de la carrière de Poussan et particulièrement le secteur en réhabilitation après exploitation de la maison romaine de Loupian et rencontre avec un tailleur de pierres le 29 avril

-visite des jardins de Bentenac et balade en vélo près de l'étang de l'Or, le 2 juin

-visite de l'usine de potabilisation de Fabrègues, le 14 novembre, très intéressante mais décevante car il s'agit d'un procédé classique sans innovation pour traiter l'eau du Rhône, eau de surface ayant mauvaise réputation.

QUELLE EAU BOIVENT LES VEDASIENS ?

Voilà une question importante posée lors de notre visite: la commune serait partagée en deux avec la RD 113 comme ligne de séparation. La distribution se ferait de la manière suivante : au nord l'eau de Florensac, au sud l'eau du Rhône avec un apport de la Lauzette. La dernière facture d'eau fait état seulement du captage de la Lauzette et la SDEI n'a jamais donné d'informations concernant l'eau du Rhône.

SJE a interpellé la SDEI par courrier pour connaître nos ressources, leur répartition, la fréquence des analyses et leurs lieux pour les prélèvements.

PROJETS de SORTIES

-soirée conviviale en mai 2013 pour réunir les adhérents pour un repas et soirée musicale

-visite d'une usine de tri de déchets

-balade et pique-nique en bord de la Mosson, peut-être le 5 mai pour la fête de la santé

VOTE : Le rapport moral est voté à la majorité, une voix contre.

- **Le renouvellement du bureau est évoqué et la présidente sollicite des bonnes volontés pour entrer au bureau** : trois personnes démissionnent, J DEVIC, P PEREZ, M THOMAS mais Philippe Perez et Martine Thomas souhaitent se représenter.
- **Claire Cathala manifeste son désir d'intégrer le bureau, elle est invitée à la prochaine réunion du lundi 18 février à 20H grande salle de la maison des associations** : outre l'ordre du jour à traiter, il sera procédé à la mise en place du bureau et l'élection du président
- **L'AG se termine par un moment convivial autour de la galette et avec des gobelets recyclables.**

Je remercie tous les adhérents pour leur présence et leur confiance.

Martine Thomas, Présidente de SJE



Compte-rendu de la réunion du 18 février 2013

-
- Renouvellement du bureau
-

Présents : Gilles, Jean-Paul, Joël, Yanick, Philippe, Mireille, René, Aline, Claire et Martine

Excusées : Christine, Jacqueline

ELECTION DU BUREAU :

Martine THOMAS présente sa candidature au poste de présidente mais souhaite l'année prochaine passer le relais. Un appel à candidature est dès à présent lancé.

Philippe PEREZ accepte le poste de trésorier.

Jacqueline Devic réintègre le bureau sans prendre de responsabilité. Mireille Pelletier va lui succéder au poste de secrétaire.

Nous saluons l'entrée de Claire Cathala au sein du bureau.

La première réunion de bureau du 18 février 2013 a voté à l'unanimité **le renouvellement de Martine Thomas** (9 rue des baguenaudiers 34 070 Montpellier) en tant que **présidente** et désigné : **Mireille Pelletier** (12 rue Robert Plane 34 430 ST Jean de Védas) comme **secrétaire** et **Philippe Perez** (9 rue de la farigoule 34 430 St Jean de Védas) comme **trésorier** pour l'année 2013.